

Le VCMB LM, bien plus qu'un club, une famille grâce à vous !



L'histoire du VCMB LM, c'est un récit de plus de cinquante années d'existence !
Les encadrants du VCMB LM mettent un point d'honneur à ce que les notions de parité, de partage, de respect et de soutien soient relayées et transmises à l'ensemble des adhérents, composantes principales des différentes équipes des secteurs amateurs et professionnels.
Pour nous aider à atteindre ces objectifs, soutenez-nous en faisant un don qui servira à financer des tenues de matchs, des achats de divers matériels pour le quotidien des équipes !

O - Oui, je souhaite faire un don pour soutenir les jeunes et les sessions amateurs.

• **Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).**

Exemples : 20€ (coût réel 6.80€) - 50€ (coût réel 17€) - 100€ (coût réel 34€) - 150€ (coût réel 51€) - 300€ (coût réel 102€) - 500€ (coût réel 170€) - 1000€ (coût réel 340€) - 5000€ (coût réel 1700€)
Autre montant : _____ € Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt sur le revenu

• **Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don (dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires HT).**

Exemples : 20€ (coût réel 8€) - 50€ (coût réel 20€) - 100€ (coût réel 40€) - 150€ (coût réel 60€) - 300€ (coût réel 120€) - 500€ (coût réel 200€) - 1000€ (coût réel 400€) - 5000€ (coût réel 2000€)
Autre montant : _____ € Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Les dons sont à envoyer à : VCMB LM - 41 Bd Clémenceau 59700 Marcq-en-Barœul

- **Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.**

Comment faire votre don ?

Par courrier : Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre du VCMB LM et de l'adresser à : VCMB LM – Service Comptabilité 41 Bd CLEMENCEAU 59700 Marcq-en-Barœul.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

- Paiement en espèces : rendez-vous directement au bureau du VCMB LM situé à l'adresse ci-dessus.

Pour les entreprises n'hésitez pas à contacter notre service communication en vous adressant à Mathilde TASSART au 07 72 22 22 79 afin de rejoindre notre club des partenaires !

Divers Packages Communication existent (publicité leds, matchs dédiés, sorties soirées partenaires, places VIP matchs de la saison, ...)